



## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 2014 JEUDI 5 FEVRIER 2015

Pour mémoire, ont été invités tous les CDOS et CROS du Massif-Central.

Parmi les membres adhérents étaient présents : le CDOS Aveyron, le CDOS Haute-Loire, le CDOS Lozère, le CDOS Puy-de-Dôme et le CROS Auvergne ; étaient excusés : le CDOS Cantal et le CDOS du Tarn ; était absent le CDOS Allier.

Autres invités excusés : le CDOS Ardèche, le CDOS Cote d'Or, le CDOS Haute-Vienne, le CROS Limousin et le CROS Midi-Pyrénées.

- I- Ouverture de l'Assemblée par le Président qui remercie les membres présent de leur participation aux travaux.
- II- Rapport moral et d'activité présentés par le Président.
  - a. Représentation au Comité Massif dans le cadre du CGET (ex DATAR) et à la commission permanente.
  - b. Avis sur les projets impliquant la reconnaissance de zones particulières (paysages, sites remarquables), consultation du C.D.O.S (ex : TURENNE – Morvan- Parc Aubrac)
  - c. Actions dans le cadre des rencontres avec le « Tourisme » mise en place du DEUST sport tourisme.
  - d. Convention avec les parcs : Réunion le 06 février à Clermont avec le parc des volcans et celui du Livradois (bonnes pratiques réciproques) - en préparation une réunion avec l'IPAMAC le 6 février)
  - e. Concours des Communes les plus sportives du Massif Central : la remise des récompenses aura lieu le 1<sup>er</sup> Avril à Saint-Junien en matinée.

### III- Rapport financier présenté par Cécile

Celle-ci souligne, par ailleurs, le manque d'un élu présent pour « superviser » et valider les comptes qu'elle a préparé, d'autant qu'en 2015 le budget sera nettement en augmentation du fait des Assises.

Le compte de résultat 2014 qui s'élève à 2821,56€ laisse apparaître une perte de 327,72€.

Le bilan quant à lui fait état de nos faibles disponibilités (337,04€ au 31/12/2014) et de 400€ de produits à recevoir correspondant aux cotisations, dont l'appel pour l'année 2014 n'a eu lieu qu'en décembre.

Le Budget 2015 est établi pour 21 500,00€ et intègre les Assises Sport et Territoires Ruraux des 9 et 10 octobre prochains.

## Budget 2015

DEPENSES		€	RECETTES		€
60-	Fournitures Administratives	50 €	70-	Participation congéssistes	3 000 €
	Autres fournitures	2 000 €			
	Récompenses Challenge	500 €	74-	Conseil Régional d'Auvergne	2 000 €
61-	Photocopies	50 €		CGET	5 000 €
	Location	500 €		GIP	5 000 €
	Animation	1 000 €		CG Aveyron	1 000 €
	MAD Personnel Assises	3 500 €		Enveloppe parlementaire	1 000 €
	Autres MAD	1 000 €		Commune de Lagiole	500 €
	Intervenants Assises	2 000 €		CNDS	2 000 €
				Autres subvention	1 500 €
62-	Frais postaux et téléphonie	50 €	75-	Cotisations	500 €
	Publicité, publication	500 €			
	Déplacement Assises	500 €			
	Autres frais de déplacement	350 €			
	Repas Assises	9 000 €			
	Réception, restauration	500 €			
TOTAL		21 500 €	TOTAL		21 500 €

En noir, le fonctionnement classique de Sport-MAC, en bleu les recettes et les dépenses liées au Assises.

↳ Vote et approbation à l'unanimité des comtes et du Budget.

N'étant plus élu au CDOS Allier, le remplacement de Richard DULIGNER au poste de trésorier a été évoqué.

Sur proposition de l'Assemblée Générale la candidature de Geneviève SECHAUD a été sollicitée et approuvée.

Il est proposé à Richard DULIGNER de rester membre du CA de SPOTRS-MAC au titre de personne qualifiée.

#### IV- Questions diverses

Aucune question diverses n'étant abordé, le Président propose de clore l'Assemblée Générale et de passée à la réunion préparatoire des Assises 2015, en accueillant Jean-Luc PONCHON et Bertrand CAZAL.

*La Secrétaire de séance,  
Cécile MAUBERT*